

Cercle

DES FAMILLES



LA JEUNESSE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

N°17

MARS 2021



Chantal HUET
Présidente de Familles de France



Pandémie ! Jeunesse !

Deux mots qui nous interpellent. C'est le sujet de la pandémie qui revient et dont nous ne pourrions pas oublier les conséquences diverses sur nos liens sociaux, sur notre économie et la répercussion sur nous-mêmes. Il a fallu que nous nous y adaptions surtout très vite.

En octobre 2020, notre Cercle des Familles n° 15 s'intitulait « **Adaptation de la société en période de pandémie** ».

Aujourd'hui, il nous a semblé nécessaire que notre magazine soit dirigé vers la Jeunesse qui voit certaines libertés bafouées, un cursus de leurs études plus difficile à suivre, une impossibilité à trouver un travail d'appoint appelé aussi « **travail alimentaire** ».

Comment redonner confiance à cette jeunesse tourmentée ? Familles de France met la famille en avant qui est le socle de notre Société, qui doit être le refuge et le point d'équilibre des Jeunes.

Familles de France dévoile des solutions possibles mises en place soit par le gouvernement soit par les différents organismes. La population des étudiants n'est pas la seule concernée.

Nous nous inscrivons dans cette démarche pour prendre la Jeunesse dans sa globalité en l'informant sur un panel d'aides médicales et de supports financiers mis à disposition pour apporter des solutions.

Nous retiendrons parmi un panel offert, une possibilité de valoriser son expérience soit par l'engagement citoyen soit par le biais d'un service civique, se rendre utile sur un chantier, auprès d'une association pour ne pas rester désœuvrés et penser qu'il n'y a pas d'avenir, les jeunes ont encore de multiples possibilités.

Afin que les jeunes ne se sentent pas délaissés !

Ce magazine est celui des associations familiales affiliées à Familles de France

Directeur de la publication : Chantal HUET

Secrétaire Général : Jean-Jacques GUYENET

Conception et réalisation : Sharon S.

Crédits photos et images : Pixabay, 123RF, Flaticon, Canva

Contributeurs : Gabrielle P., Kevin F-Y,
Laurence B.

Les interviews des personnalités extérieures au mouvement n'engagent pas Familles de France et restent à la liberté de leurs auteurs.

SUIVEZ-NOUS !

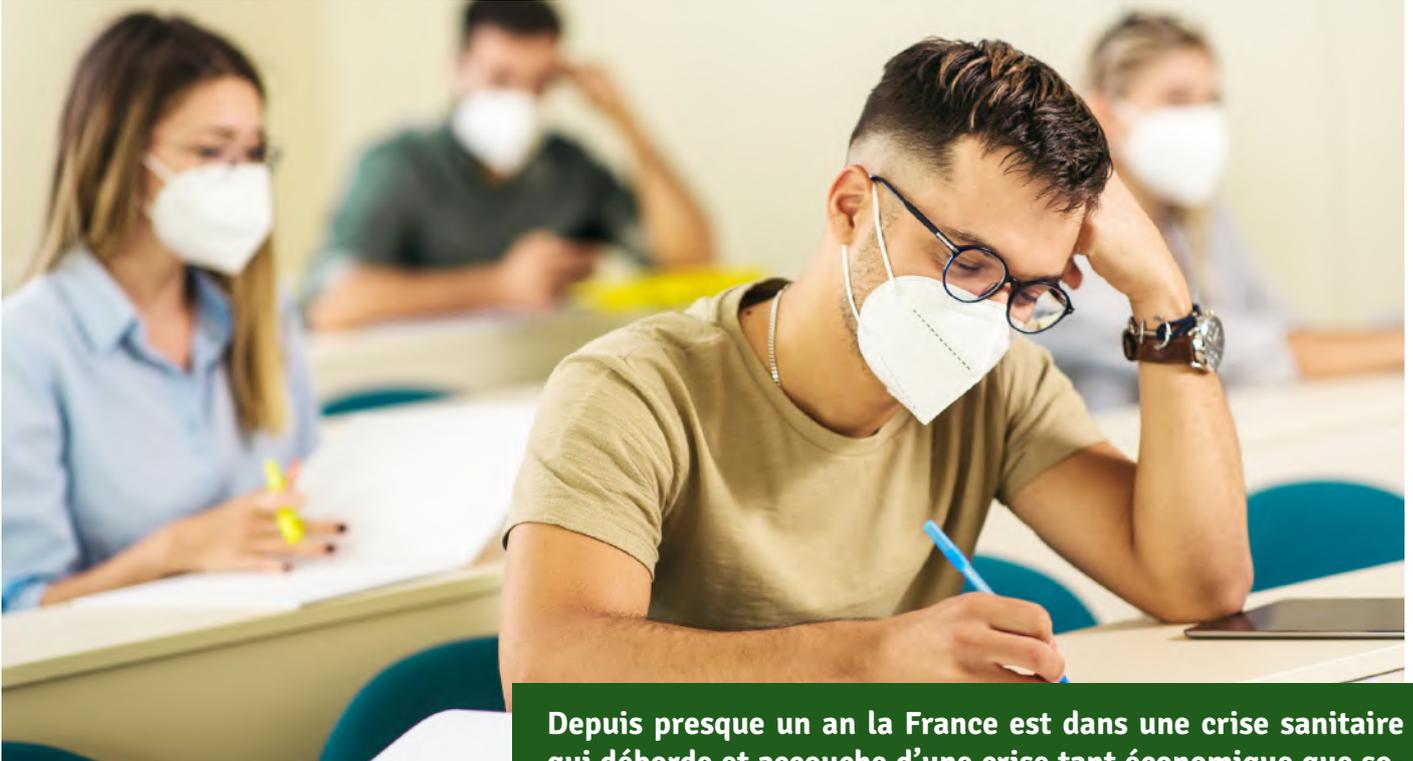
SOMMAIRE

LA JEUNESSE ET LA CRISE SANITAIRE	5
SOUTIEN POUR LA JEUNESSE	6
COVID-19 : LES EFFETS DE LA CRISE SUR LA SANTÉ DES JEUNES	12
SE RENDRE UTILE, PARTAGER, ACQUERIR DES COMPETENCES...	16
TÉMOIGNAGE D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE	23
TÉMOIGNAGE D'UNE CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	25
TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE EN SERVICE CIVIQUE	27





LA JEUNESSE ET LA CRISE SANITAIRE



Depuis presque un an la France est dans une crise sanitaire qui déborde et accouche d'une crise tant économique que sociale touchant de plein fouet les populations les plus fragiles. Notre inconscient collectif associe à la jeunesse des champs lexicaux liés à l'enthousiasme, au dynamisme et à l'espoir non ceux liés à l'angoisse et à la fragilité.

C'est pourtant une réalité les jeunes 15 29 ans sont cruellement touchés « au bord de la rupture » en raison des longs mois de confinement comme l'exprime le sociologue Louis Chauvel, professeur à l'Université du Luxembourg.

Au quotidien cela veut dire selon l'observatoire des inégalités (09/01/2021) « une incapacité à se projeter, un cumul de freins à l'insertion, un manque de confiance en soi conjugué à une méconnaissance du monde du travail.

Bref, une voie royale vers la marginalisation sociale ».

Face à ce constat de précarisation croissante de la jeunesse et de ses risques l'urgence à agir s'est traduite par des propositions à plus ou moins long terme visant à soutenir les jeunes sur les plans économiques, psychiques et d'insertion professionnelle .

Cette prise en compte des besoins de la jeunesse est un préalable nécessaire pour envisager « le monde de demain » et nous livrerons quelques pistes concrètes et d'autres à construire pour dépasser cette crise.



SOUTIEN POUR LA JEUNESSE



1/ Les solutions économiques de soutien à la jeunesse

Depuis Août 2020 les revenus des français âgés de 20 à 25 ans étudiants ou en emploi ont chuté deux fois plus que pour l'ensemble de la population de près de 10 % et particulièrement les jeunes ayant un logement autonome observe le Conseil d'analyse économique. Les jeunes occupant des emplois plus précaires, plus temporaires et moins qualifiés constituent une variable d'ajustement qui explique ce phénomène.

La famille reste le rempart privilégié contre les chocs économiques mais elle est elle-même très touchée par une baisse des revenus. C'est pourquoi l'état a mis en place des aides alimentaires et financières. En toute transparence : la qualité des repas varie d'un CROUS à l'autre et les horaires d'ouverture ne semblent pas adaptés aux cours en distanciel des étudiants.

a - Se restaurer à tarif social

Repas à 1 € c'est un dispositif sans condition de ressources qui permet aux étudiants ayant ouvert un compte Izily.fr de bénéficier de deux repas équilibrés et chauds par jour au prix de 1 € servis par les CROUS.

Des initiatives généreuses limitées de quelques restaurants proposant des plats entre zéro et deux euros ; il y en a dans toute la France.

Se renseigner sur internet pour ce qui existe dans votre ville ou votre département.

Des associations comme le secours populaire, secours catholique ou resto du cœur notamment viennent enrichir l'aide alimentaire des jeunes via des épiceries sociales et solidaires ; pour y accéder se renseigner auprès de l'antenne étudiante de sa région pour rencontrer un bénévole qui vous guidera vers les aides adaptées à votre situation.

La parlementaire Anne Laure Blin propose, quant à elle, pour l'avenir un ticket restaurant étudiant financé pour partie par l'étudiant au tarif habituel de 3.30 € et les 50 % restant à la charge de l'état.

b - Les aides financières

- L'aide d'urgence de 500€ peut être attribuée par les CROUS aux boursiers ou non boursiers en cas de graves difficultés financières ; aller sur le lien :

www.etudiant.gouv.fr/fr/solliciter-une-aide-d-urgence-361

- L'aide aux saisonniers qui ont travaillé plus de 60 % du temps en 2019 sans avoir pu recharger leurs droits en 2020.

- L'aide aux travailleurs précaires désigne en réalité une garantie de revenu mensuel minimum de 900 euros. Son montant dépend donc des éventuels autres revenus que vous percevez.

Quelles sont les démarches à faire auprès de Pôle emploi ? L'aide aux travailleurs précaires est finalement prolongée de trois mois supplémentaires, jusqu'à la fin du mois de mai. Le versement est assuré de manière automatique aux demandeurs d'emploi concernés par Pôle emploi

2/ Le soutien à l'insertion professionnelle : un jeune une solution ?

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

a - Aides aux employeurs

Lors de votre entretien de recrutement vous pouvez argumenter votre candidature en mettant en avant les aides à l'embauche prévues pour :

- Les contrats d'apprentissage si vous avez moins de 30 ans (jusqu'à 8000 €)
- CDI ou CDD de plus de 3 mois si vous avez moins de 26 ans (4000 € environ)

b - Aides à la recherche d'emploi

20 000 contrats étudiants de 10 h établis par les CROUS pour 4 mois, sorte de parrainage rémunéré pour un étudiant de première année en passe de décrocher.



Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports soutient déjà l'emploi sportif avec le financement de 7 000 emplois en 2021 et autant en 2022 dans le monde associatif par le biais de son opérateur, l'Agence nationale du Sport.

Ces emplois, essentiellement d'éducateurs sportifs, permettent le développement des pratiques sportives sur les territoires, dans les clubs et dans les instances territoriales des fédérations sportives. SESAME est un dispositif complémentaire, qui propose une qualification professionnelle dans ces secteurs.

Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'autonomie

Pour tous les Jeunes de 16 à 25 ans confrontés à un risque d'exclusion professionnelle et engagés dans une démarche d'accompagnement vers l'emploi via Pôle Emploi ou via l'APEC ; il s'agit d'une aide financière d'un montant maximal de 600 € dz RSA dans l'année et subordonnée à un accompagnement intensif.

La garantie jeune est un dispositif particulier du PACEA pour des jeunes ni en emploi ni en formation qui consiste à combiner accompagnement intensif, remise à niveau et stage d'immersion, l'aide financière s'élève au montant du RSA .

Les rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle devraient être revalorisées pour tous les jeunes de 18 à 25 ans (inscription au plfss) mais il n'y a pas de décret au 16/02/2021.



3/ Soutien psychologique



Plusieurs raisons plus ou moins connues expliquent la perte de repère actuelle des jeunes :

- isolement dû au télétravail à un âge où le psychisme se structure par le groupe et à l'absence de partage de moments conviviaux
- peur de la mort pour soi et ses proches est un vrai trauma
- les évaluations en numérique sont source d'angoisse car les systèmes informatiques des établissements scolaires sont sous dimensionnés et les devoirs ne peuvent être réceptionnés dans les temps impartis
- les stages sont écourtés, on leur substitue parfois d'autres « projets en distanciel » plus ou moins cohérents avec le projet initial
- inquiétudes quant à l'insertion sur le marché du travail amènent à un changement d'orientation professionnelle

a - Un préalable : Savoir reconnaître les signes de souffrance psychique :

<https://www.ameli.fr/paris/assure/sante/themes/souffrance-psychique/signes-alerte>

En résumé Stéphanie Orain Pelissol répertorie les signes suivants qui doivent nous alerter :

- un rythme de sommeil décalé
- des notes en chute
- des changements brusques d'humeur
- un mutisme fréquent

Il s'agit de vigilance pour soi ou sa famille en gardant à l'esprit que la période de crise Covid ne fait que démultiplier les risques préexistants liés à l'adolescence. Pour autant, mieux vaut consulter même pour rien



b - Voici quelques aides concrètes :

Des « chèques soutien psychologique » seront proposés à partir de février pour consulter un psychologue, un psychothérapeute, ou un psychiatre de ville et suivre des soins en cas de mal être à cause du covid ». A ce jour le process prévu est le suivant : se rendre chez son médecin traitant qui évaluera votre besoin, 3 séances de 45 min sont proposées avec un psychologue choisi dans une liste. Actuellement et malgré le mal être croissant des jeunes le décret d'application de cette mesure annoncée le 21/01/2021 par le gouvernement n'est pas publié au 11/02/2021.

Le site soutien-étudiant.info recense tous les services de soutien psychologique destinés aux étudiantes et étudiants, par académie, information sur les contacts de tous les services, dispositifs gratuits d'aide psychologique classés par académie + lignes d'écoute

Un numéro de téléphone unique est à disposition des étudiants afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien psychologique et/ou d'une aide d'un sophrologue.

Le Point Accueil écoute jeunes (PAEJ) qui propose de recevoir les étudiants en souffrance.

Pour être au plus près des étudiants, y compris les plus isolés, le CROUS programme aussi des permanences itinérantes en soirée dans ses plus grandes cités universitaires

Le Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)

Lieu d'écoute proposant des entretiens individuels sur les difficultés psychologiques personnelles ou universitaires rencontrées, ponctuellement ou régulièrement, en dehors d'une situation d'urgence.

Se renseigner à la cité universitaire.

Juste besoin de parler et/ou d'une écoute Fil santé jeunes

Etudiants ou pas, pour répondre à vos questions 0 800 235 236, un numéro d'appel anonyme et gratuit-tous les jours, de 9h à 23h. On peut aussi contacter le fil santé par tchat.

<https://www.filsantejeunes.com/>

De nombreux espaces de travail accueillent les étudiantes et étudiants, dans la limite des jauges sanitaires et dans le respect des horaires du couvre-feu :

- Les (S)paces sont des espaces polyvalents développés avec le Crous, à la disposition des étudiantes et étudiants pour étudier, réviser seul ou en groupe... ou tout simplement pour un moment convivial. Ils peuvent aussi servir sur demande à des activités associatives. Ces espaces spécialement aménagés, sont insonorisés et équipés d'une connexion wifi haut débit et de mobilier adapté et modulable.

- La Ligue de l'enseignement a mobilisé ses équipements et ses partenaires pour offrir aux étudiants des centres d'accueil pour qu'ils puissent travailler, discuter et se retrouver, en accès libre, sur présentation d'une carte étudiante et sans réservation.

- Les « Maison » des initiatives étudiantes sont également des espaces de coworking gratuits ouverts aux étudiants; se renseigner sur internet pour connaître les process d'inscription de votre lieu géographique.

4/ Les pistes pour rebondir : « Je te promets...»

L'action de Familles de France s'inscrit dans l'optimisme. Aussi pour lutter contre le syndrome de fatigue pandémique (lassitude liée aux aspects anxiogènes de la crise sanitaire que les jeunes vivent encore plus profondément que leurs aînés) nous vous livrons quelques pistes glanées sur le terrain associatif de notre réseau favorisant idées et actions à mettre en œuvre pour favoriser le renouveau des rêves des jeunes et accélérer leur rebond.

Au niveau du politique :

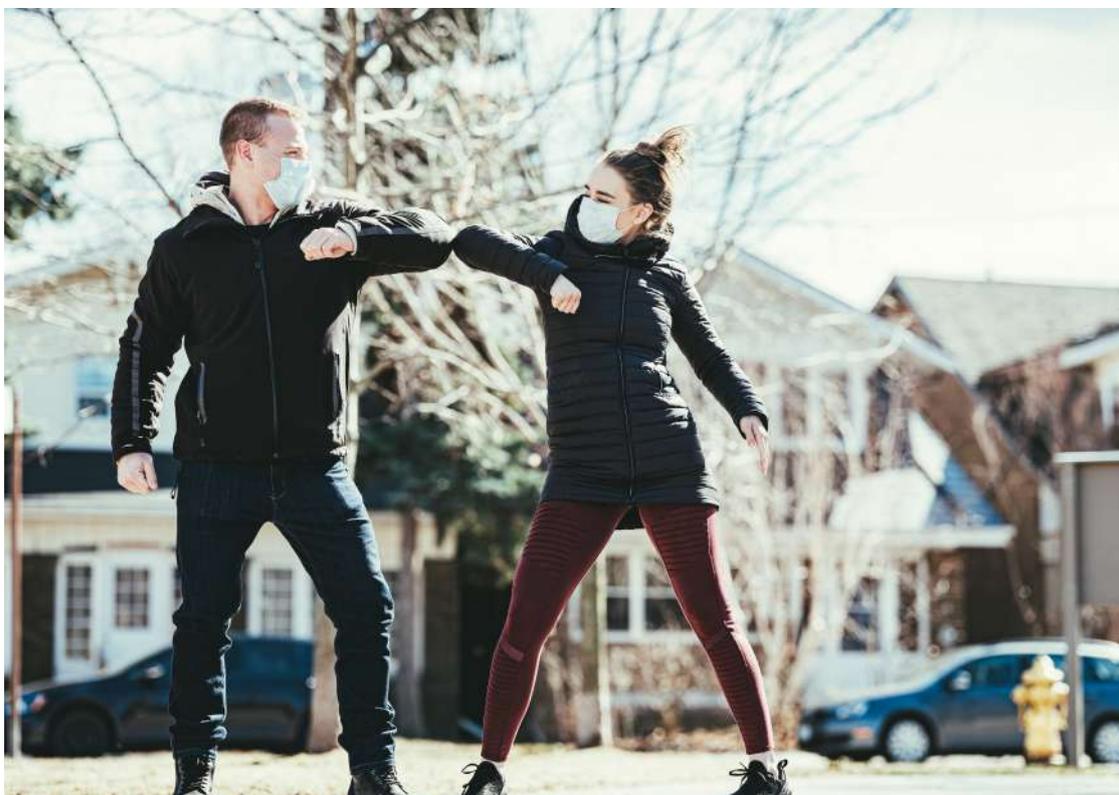
- Permettre aux étudiants de revenir en cours tous les jours de la semaine
- Publier rapidement le décret d'application des chèques psychologiques sans les soumettre à consultation médicale chronophage et ouvrir ces consultations à la médecine de ville
- Aider les « anciens » jeunes qui ont contracté un crédit pour le financement de leurs études, qui les ont terminées, mais qui n'ont pas d'emploi à la mesure de leurs espoirs du fait de la crise sanitaire
- Réfléchir à la proposition de François de Closets de vacciner en priorité les jeunes en expliquant que les conséquences économiques et sociales d'une jeunesse frustrée et en détresse aura des répercussions négatives bien supérieures à celles des autres classes d'âge.

Au niveau des jeunes :

- Ecouter les conseils de certains sites dédiés au télétravail par exemple :
 - o conserver des liens avec en faisant des pauses café en vidéo
 - o lever les yeux de l'écran et les porter loin devant toutes les heures pour les détendre
 - o fixer des règles claires et communes au groupe de travail
 - o limiter les réunions
 - o changer régulièrement de lieux
 - o se garder des temps protégés
- Faire preuve d'agilité pour s'adapter aux offres du marché quand les offres d'emploi des jeunes diplômés ont chuté de 40 % en 2020 (Apec)

- o Partir au pair ?
- o Changer temporairement de secteur d'activité ou de lieux de recherche ; il existe des cartes interactives d'offres d'emplois publiées par les médias
- o La plateforme de recrutement QAPA dévoile son baromètre des métiers et secteurs qui vont le plus recruter en 2021 :
 1. Auxiliaire de vie / Aide à domicile
 2. Agent de tri / Préparateur de commande
 3. Infirmier / infirmière
 4. Aide-soignant / Aide-soignante
 5. Relation client (support client et téléopérateurs)
- o <https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/les-metiers-de-demain/85-des-emplois-de-2030-nexistent.htm> liste les emplois en devenir et qui n'existent pas encore aujourd'hui notamment dans l'intelligence artificielle et le numérique

- Profiter des maisons de répit « jeunes » des gîtes accueillant certains jeunes en souffrance confinés dans des chambres pour des vacances de quelques jours dans des espaces agréables pour se ressourcer.



De plus la crise de la Covid-19 a créé sans aucun doute certaines opportunités qui vont avoir un impact positif sur notre quotidien futur :

- o La fonction de manager et la gouvernance des entreprises et organisations ont été contraintes de se réinventer en remettant la gestion des relations humaines et la communication au cœur de la création de valeur ajoutée
- o La « re »découverte de la famille comme refuge dans lequel la solidarité s'est exercée au profit de ceux identifiés comme plus fragiles et qui a permis de renforcer des liens intrafamiliaux, libres à nous de rendre ces opportunités durables.



COVID-19 : LES EFFETS DE LA CRISE SUR LA SANTÉ DES JEUNES



Si l'état des connaissances scientifiques nous indique que les enfants et les jeunes sont moins exposés au risque de contracter la Covid-19 que les adultes, cette classe d'âge a néanmoins subi de plein fouet les implications, même indirectes, de la crise sanitaire comme le montre un rapport de la commission d'enquête parlementaire paru en décembre dernier (Rapport de l'Assemblée nationale n°3703 pour mesurer et prévenir les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse).

Troubles psychiques, précarité, recul de l'activité physique ou encore retards dans le suivi des traitements curatifs, les conséquences de la crise sur la santé des jeunes sont nombreuses et masquent souvent de fortes disparités. En voici quelques illustrations.

Une tranche d'âge moins exposée au risque épidémique

Le rapport parlementaire indique tout d'abord que les jeunes et les enfants courent nettement moins de risques de contracter la Covid-19 que les adultes.

Le taux d'incidence, qui correspond au nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, est moins élevé chez les moins de quatorze ans par rapport à l'ensemble de la population.

De même, d'après les statistiques de la Société française de pédiatrie (SFP) citées par le rapport, les enfants représentent moins de 1 % des hospitalisations pour cause de Covid-19 enregistrées depuis le printemps de 2020.

La SFP conclut même que le virus ne relève pas de la catégorie des maladies pédiatriques : il infecte très peu les jeunes enfants, et d'autant moins qu'ils sont jeunes.



Une tranche d'âge généralement exposée à des formes bénignes de la maladie.

Un consensus scientifique tend à établir que pour la majorité des enfants atteints, le virus se manifeste sous des formes bénignes, c'est-à-dire sous des formes asymptomatiques ou peu symptomatiques.

Par ailleurs, le risque de complications susceptibles d'aboutir à des formes aigües (comme la maladie de Kawasaki) est à relativiser, au-delà de l'absence ou de la faiblesse des symptômes.

Les enfants et les jeunes ne comptent pas parmi les premiers propagateurs de l'épidémie de Covid-19.

Contrairement aux idées reçues aux débuts de la crise, un certain nombre de travaux tendent à conclure que les enfants ne contribuent que peu aux chaînes de contamination, notamment les enfants de moins de onze ans, tandis que les conclusions sont plus difficiles à établir pour les adolescents à partir de douze ans. La littérature scientifique souligne toutefois que des incertitudes demeurent encore sur les modalités de circulation de l'épidémie et la place des jeunes dans les chaînes de contamination.

La diminution de l'activité physique et le déséquilibre alimentaire

Le rapport pointe que les jeunes, comme l'ensemble des classes d'âges, subissent un manque d'activité physique et une plus grande sédentarité, ce qui représente un risque majeur pour la santé.

Cela s'explique bien évidemment par les restrictions de circulation, l'interruption des activités sportives ou encore l'absence d'espace dans les logements.

Au recul de l'activité physique s'ajoute une propension plus forte au grignotage et à un usage accru des écrans du fait du confinement à la maison, qui peut se traduire par une augmentation des cas de surpoids chez les enfants et les jeunes.

Ce déséquilibre alimentaire est encore plus accentué au sein des familles en situation de précarité qui ont pu pâtir de la fermeture des cantines, seul lieu où certains enfants prenaient leur seul repas complet et équilibré de la journée.



Des conséquences possibles dans la prévention et les traitements

Bien que nous manquions encore de recul pour en mesurer l'effet, la crise a certainement impacté l'administration de soins tant au niveau de la prévention que du traitement des maladies.

Concernant les actes préventifs et notamment l'administration de vaccins, les éléments recueillis par la commission d'enquête tendent à établir que la crise a engendré un retard plus ou moins marqué de la vaccination.

La détection, le suivi et le traitement des maladies ont également été impactés. Il en va ainsi pour les services médicaux pédiatriques qui ont connu une baisse marquée de leur activité pendant le premier confinement.

Face à ces retards, les pouvoirs publics ont déployé des campagnes d'information incitant les français à consulter leur médecin et à ne pas reporter leurs rendez-vous médicaux.



Des changements de comportement chez les enfants en bas âge et en âge scolaire en réaction à la crise

Concernant les enfants, les professionnels entendus par les rapporteurs s'accordent tous sur le fait que des changements dans leur attitude ont été observés comme l'augmentation des comportements qui expriment de la colère et de l'irritabilité, les troubles du sommeil ou encore l'augmentation de l'agressivité et des difficultés de concentration. Ces changements ne revêtent pas de dimension pathologique, mais expriment, de l'avis général, une réaction au stress engendrée par la crise sanitaire.

Des conséquences graves sur l'équilibre psychique et moral des jeunes

L'irruption brutale de la crise et son imprévisibilité, conjuguée à l'isolement et à des perspectives incertaines d'avenir professionnel, ont à l'évidence impacté la santé psychique de nombreux jeunes. Alors que certains ont pu s'engager bénévolement ou se reposer sur leur famille, d'autres ont subi les effets délétères du Covid-19 : dépressions, décompensations, tentatives de suicide et désespoirs en tous genres sont à relever. De nombreux témoignages et indicateurs mettent clairement en évidence une dégradation du bien-être moral des enfants, adolescents et jeunes adultes. Dans le détail, le rapport relève cependant la difficulté de mesurer l'impact de la crise sanitaire et ses effets sur le bien-être mental des enfants et adolescents, tant ils sont variés.

Des signes de mal-être chez les adolescents et les jeunes adultes

Dès la levée du premier confinement, les professionnels de santé ont identifié des expressions de détresse et de souffrance psychologiques chez les adolescents et jeunes adultes.

De nombreux indicateurs inquiétants font état de ce mal-être comme à l'hôpital Robert-Debré situé dans le nord-est de Paris: « les tentatives de suicide chez les mineurs de moins de quinze ans enregistrées dans son établissement en septembre-octobre ont doublé par rapport à la même période de 2019, passant de 20 à 40 ».

Du côté des étudiants, on note également une vulnérabilité accrue du fait de la crise tandis que les services de santé universitaires ont connu une saturation de leur capacité d'accueil. Cette souffrance psychologique des étudiants est encore accentuée par des facteurs comme la précarité, les conditions de logement médiocres ou encore l'isolement



Une occasion de revoir la place des jeunes dans les politiques publiques

Bien que nous peinions encore à mesurer tous les effets immédiats et les conséquences à long terme de la crise sanitaire sur la santé des jeunes, tant ces effets sont nombreux et disparates, de nombreux enseignements peuvent être relevés.

Le rôle protecteur de la famille est d'abord à souligner : de nombreux jeunes se sont repliés sur leur cellule familiale et témoignent avoir apprécié ce temps familial privilégié.

Pour nombre d'entre eux, ce fut l'occasion d'un resserrement des liens familiaux, notamment avec les pères avec qui ils ont pu passer davantage de temps.

Cependant, ces aspects positifs ne doivent pas occulter les violences intrafamiliales, qui elles aussi ont malheureusement connu une recrudescence.

Surtout, cette crise aura eu le mérite de mettre en lumière la situation des enfants, adolescents et jeunes adultes dans notre société.

Ainsi, face aux discours culpabilisants et aux difficultés à recueillir leur parole que la crise a mis en évidence, il est désormais urgent de réinterroger la place des jeunes au sein des politiques publiques.



SE RENDRE UTILE, PARTAGER, ACQUERIR DES COMPETENCES... UNE GENERATION DE JEUNES ENGAGÉS



La jeunesse est une nouvelle façon d'être au monde par de nouveaux usages issus de son temps, utilisés par une génération pour défendre une cause ou adhérer à une action.

Loin des clichés de leurs aînés qui les voient comme « apathiques » et « hyperconnectés », les jeunes, issus d'une génération marquée par la panne de l'ascenseur social, inventent :

- **leur participation à la société pour la faire bouger.**

Le baromètre 2020 de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva, Injep-Crédoc) qui s'attache à décrypter les comportements des 18-30 ans fait ressortir :

- l'attrait pour un jeune sur deux (47 %) en 2020, de signer une pétition ou défendre une cause sur Internet, un blog ou un réseau social. Un ratio en augmentation de 11 points en cinq ans.

https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/06/Rapport_Boyadjian.pdf

- la tendance à la hausse de l'engagement bénévole : celui-ci a concerné 40 % des jeunes, avec une évolution positive pour la troisième année consécutive.

- l'augmentation de leur participation à des manifestations, à des grèves ou à des occupations qui a progressé chaque année de 2 points entre 2017 et 2020, pour impliquer 19 % des jeunes.

<https://injep.fr/publication/barometre-djepva-sur-la-jeunesse-2020/>

- **avec de nouvelles modalités d'engagement, d'autres usages de la citoyenneté. Les jeunes :**

- fonctionnent avec les modalités et les codes de leur temps,

- sont davantage preneurs d'expériences concrètes que de causes à défendre pour toute une vie,

- mettent leur activité personnelle au centre de l'engagement avec la conviction que chacun, en montrant l'exemple dans sa vie de tous les jours, peut contribuer au changement.

Ce qui ne gomme pas pour autant des différences entre eux

La jeunesse est une période de la vie avec ses codes et ses usages mais les jeunes ne forment pas un groupe homogène : ils font des études ou sont déscolarisés, occupent un emploi ou n'en trouvent pas, ont ou non des enfants, ne rencontrent pas les mêmes réalités territoriales. Les perceptions et les besoins de l'engagement ne sont pas les mêmes.



Des sources d'engagement dans le bénévolat.

Depuis quelques années dans les associations l'augmentation de la part des jeunes parmi les bénévoles est constatée puisque c'est la tranche d'âge qui enregistre la plus forte progression entre 2010 et 2019 : + 37,5 % pour les 15-35 ans quand les plus de 65 ans sont en baisse (-23 %).

Les seniors restent cependant majoritaires avec 31 % de bénévoles déclarés, contre 22 % pour les 15-35 ans et 23 % pour les 36-64 ans. Un autre constat : plus une personne a fait des études, plus elle est susceptible de faire du bénévolat. 30 % des personnes qui ont fait des études supérieures s'engagent dans du bénévolat, contre 15 % chez les personnes

sans diplôme. (Baromètre IFOP de l'évolution du bénévolat (2010, à 2019).

A l'habituel propos sur les nouvelles dynamiques de l'engagement chez les jeunes (un engagement sans contrainte, plus ponctuel et ludique, sur des missions de court-terme), l'analyse d'un long changement générationnel peut cependant être plus nuancée. Si certains jeunes continuent de s'engager principalement en raison de leur attachement à une cause (le plus souvent quand il s'agit de jeunes venant de milieux politisés), beaucoup affirment qu'ils s'engagent d'abord pour mieux s'informer sur des causes (« le climat », « les perturbateurs endocriniens », « le vivre ensemble ») autant que pour les défendre.

Le premier engagement est souvent guidé par la volonté d'en savoir plus, de se renseigner, d'apprendre. L'épanouissement personnel est également de plus en plus mis en avant par les jeunes bénévoles comme facteur d'engagement et d'implication sur le long-terme.

S'engager dans une association devient un moyen de rencontrer d'autres jeunes, mais aussi de sortir d'un milieu familial, scolaire ou même d'un territoire. Par la découverte de nouvelles expériences, au contact des autres, l'engagement se vit alors comme une opportunité pour mieux se connaître soi-même.

Pour certains, et surtout à partir de 18 ans, l'engagement peut être considéré comme une opportunité pour aller à la recherche d'un premier emploi. C'est particulièrement le cas pour les jeunes les plus démunis, et donc les moins dotés en capital social ou culturel, pour qui s'engager dans une association donne la possibilité de construire un CV, d'acquérir des compétences, de tisser un réseau dans un secteur d'activité spécifique. Cette motivation professionnelle vient souvent renforcer d'autres types de motivation.



Aussi le défi des associations n'est pas de rajeunir le profil des bénévoles, mais celui de l'intergénérationnel. En outre, la crise et le confinement ont fait prendre conscience aux associations que ces dernières avaient trop souvent des missions formatées, par habitude, mais aussi par souci d'efficacité. Renouveler les pratiques permet de renouveler le lien associatif. La problématique ne se situe pas du côté de l'envie de s'engager, mais de celui de l'offre, de la capacité des associations à faire des propositions diverses et attractives, et à accueillir de nouveaux bénévoles, prendre le temps de leur expliquer les enjeux d'une mission ainsi que les attentes.

1 - Au sein d'une association qui organise des actions ou des projets

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a modifié la loi de 1901 sur la participation des mineurs à la vie associative, tant pour adhérer que pour participer activement à la gestion d'une association: accompagnement scolaire, animations sportives ou culturelles, organisations d'événements, collectes, secourisme, visite aux personnes âgées, maraudes, défense des droits de l'enfant, etc., les possibilités ne manquent pas. Dans une association d'éducation populaire, dès 16 ans, le jeune bénévole peut accéder aux fonctions dirigeantes de l'association.

2 - Dans le cadre scolaire au sein de la maison des collégiens ou des lycéens

Les collégiens ou lycéens peuvent créer ou adhérer à la «Maison» et participer à sa gestion, notamment en intégrant son bureau. En application de la circulaire n° 2010-009 du 29 janvier 2010, ces « Maisons » contribuent au développement de la vie culturelle dans l'établissement et permettent de monter des projets ou de mener des actions sportives, humanitaires ou de citoyenneté.

3 - Au sein d'une Junior association

C'est une association constituée de bénévoles mineurs dont les responsables ont entre 16 et 18 ans. Il s'agit d'une forme associative simplifiée, créée et gérée par le réseau associatif de «la Ligue de l'Enseignement» qui se porte garant et leur permet d'obtenir plus facilement une assurance, ouvrir un compte etc. Les démarches des mineurs auprès de leurs partenaires s'en trouvent facilitées. Il faut être un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre, porter un projet et fonctionner de façon démocratique. Ils remportent un franc succès auprès des adolescents. En 2018, ce sont près de 11 247 jeunes qui se sont engagés sur l'ensemble du territoire. Dans leurs 1048 structures, ils peuvent bénéficier de l'accompagnement et des conseils des encadrants et du Réseau national des Junior associations. <https://juniorassociation.org/index.php>

4 - Au sein d'une association qui organise des chantiers bénévoles à partir de 14 ans.

Aucune formation ni qualification n'est demandée pour pouvoir y participer.

Cette expérience permet à des jeunes d'origines culturelles et géographiques différentes de se réunir autour d'un projet utile et citoyen, dans un esprit de rencontre, d'ouverture et d'apprentissage de la citoyenneté dans les domaines de la sauvegarde du patrimoine, la rénovation de l'habitat, la protection de l'environnement, le développement durable, l'action sociale, la solidarité et la mixité sociale.

Les missions sont proposées durant l'été (entre 2 et 3 semaines) en France ou à l'étranger avec une possible prolongation pendant l'année et les week-ends. La durée hebdomadaire du travail est de 20 à 30 heures pour les adolescents et de 30 à 35 heures pour les majeurs.

Ce dispositif vise à rassembler des jeunes venant de tous horizons autour d'un projet utile à la collectivité. Le jeune est logé et nourri, mais l'assurance et l'adhésion à l'association sont à sa charge.

En cas de difficulté financière du jeune, l'association organisatrice du chantier peut essayer d'obtenir une aide de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et aussi la CAF.

Pour trouver une association ou une mission, les jeunes peuvent se tourner vers la mairie de leur ville, les maisons des associations, les centres d'information jeunesse (CIJ ou CRIJ), les maisons des jeunes et de la culture (MJC), les centres socio-culturels et de loisirs ou encore vers leur établissement scolaire.

En outre, de nombreux sites, comme [jeuneetbenevole.org](https://www.jeuneetbenevole.org), site à destination des 14/25 ans qui souhaitent découvrir le bénévolat et s'y engager.

L'objectif est de favoriser la mise en relation entre les bénévoles en quête d'activités avec les associations qui recherchent des personnes motivées et compétentes. La base de données du site recense des missions bénévoles partout en France !

<https://www.jeuneetbenevole.org/>

Préconisation : renforcer l'accompagnement des associations dans l'accueil de jeunes bénévoles.

Par l'intermédiaire de dispositifs publics

intégrer l'engagement citoyen dans le parcours des jeunes de 16-25 ans : la clé pour une insertion sociale réussie. Plusieurs dispositifs accompagnent l'engagement et à la clé, **l'expérience**.

1- En tant que volontaire en Service civique qui fête ses 10 ans d'existence en 2021

Il propose un engagement dans neuf grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Il peut être effectué dans un organisme :

- sans but lucratif français (une association, une fondation)
- public (une mairie, un établissement scolaire)
- d'habitations à loyer modéré
- international dont le siège social est en France



Il propose un engagement de 6 à 12 mois accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans de nationalité française ou en situation régulière, sans condition de diplôme : un quart des volontaires ont moins que le bac, 40 % ont le bac ou équivalent et un gros tiers ont plus que le bac. Les jeunes en situation de handicap peuvent faire un Service civique jusqu'à leurs 30 ans. L'indemnité de Service civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Un doublement du nombre de volontaires en situation de handicap est prévu d'ici 2022. Une modulation prévue des 24h hebdomadaires demandées sur le mois offre une meilleure souplesse au dispositif.



En cette période de crise sanitaire où de nombreux jeunes souffrent de la solitude et de la diminution de leurs activités, il représente plus que jamais une opportunité.

Pour certains étudiants, il est une bonne solution de repli pour ne pas perdre leur année ou retrouver un lien social ; qu'ils aient décroché des cours en distanciel, qu'ils se soient trompés d'orientation ou qu'ils aient été recalés sur Parcoursup.

Pour ceux qui ne savent pas très bien ce qu'ils veulent faire professionnellement, ils vont l'utiliser pour enrichir leurs compétences, et les autres, plus incertains, comme un moyen de préciser leurs projets.

L'INJEP constate dans son étude en décembre 2018, « Le Service civique en chiffres », une surreprésentation des personnes ni en emploi ni scolarisées parmi celles qui réalisent un Service civique, par rapport à la population des 16-25 ans. En 2017, 45 % des volontaires étaient demandeurs d'emploi à leur entrée en Service civique et 21 % inactifs non étudiants, contre respectivement 10 % et 9 % de l'ensemble des 16-25 ans. Ce constat a été confirmé par une nouvelle étude en mars 2020, « Les volontaires en Service civique : des parcours de formation et d'insertion variées », qui note que « le dispositif attire davantage des jeunes en réorientation, n'ayant pas terminé leurs études ou ayant obtenu des diplômes qui ne permettent pas une insertion professionnelle aisée ».

Deux résultats témoignent de l'efficacité du Service civique dans l'insertion professionnelle :

- dans la catégorie des « précaires » ayant déjà une expérience professionnelle, 47 % d'entre eux étaient en emploi six mois après la fin de leur mission ;
- parmi ceux qui sont au chômage de longue durée et sans expérience professionnelle, 57 % n'étaient plus en recherche d'emploi six mois après la fin de leur mission.

Une étude en 2018 réalisée par Unis-Cité sur l'impact économique du Service civique affiche un retour sur investissement social global du Service civique équivalent à près de deux fois (1,92) l'investissement initial de l'État. Le dispositif semble offrir des résultats satisfaisants qui peut être un recours aux répercussions importantes en termes d'emploi et de décrochage scolaire actuel.

Pendant l'engagement en Service civique, l'Etat prend en charge la protection sociale : couverture maladie, maternité, invalidité et accident du travail mais il ne donne pas droit au chômage.

Toutes les offres de missions sont disponibles pour y candidater sur le site officiel :

service-civique.gouv.fr

Préconisations :

- augmenter le nombre de missions (une mission pour trois à quatre demandes) proposées en 2021 avec un contrôle strict pour en vérifier la qualité tant sur le contenu que sur l'accompagnement.

- encourager le développement du service civique en zone rurale, en tirant pleinement profit des outils numériques pour le suivi et l'encadrement du jeune.

Par l'intermédiaire du programme Erasmus 2021-2027

En moyenne, 100.000 Français vivent cette expérience de mobilité ouvert aux étudiants, élèves et professionnels chaque année.

En 2020, les demandes de mobilité Erasmus + ont augmenté de 7 %. Parmi eux, plus de 50 % d'étudiants (stages ou études), environ 30 % d'alternants, stagiaires et formateurs de la formation professionnelle et 20 % d'enseignants et professeurs.

Un financement de 26 milliards d'euros est prévu pour la période 2021-2027 ; soit un doublement de l'enveloppe qui devrait permettre d'atteindre 10 millions de mobilités européennes en seulement sept ans.



Les départs ont été suspendus au premier confinement mais ils ont repris après, notamment via des semestres d'été proposés dans beaucoup d'universités partenaires. Ils ont ralenti ensuite en automne et se sont concentrés vers les destinations plus proches en Europe. Avec des contraintes sanitaires propres à chaque pays, comme une quatorzaine parfois imposées à l'arrivée, les établissements et organismes de formation depuis ont pu proposer des solutions alternatives adaptées à chaque jeune : report, changement de destination, cours en ligne par leur université d'accueil avant un séjour sur place).

L'autre défi du programme Erasmus + sera de compenser le départ du Royaume-Uni en raison du Brexit.

Valorisation de son engagement par le compte d'engagement citoyen (CEC)

Etabli par la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, le CEC est utilisable tout au long de la vie à partir de 16 ans. Il permet d'acquérir des droits à la formation citoyenne ou professionnelle en rendant compte d'une activité de bénévolat responsable ou de volontariat en service civique.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34029>



Pour préparer l'immédiat après-crise

Des recommandations du Sénat pour le service civique :

1. Donner la possibilité juridique et les moyens budgétaires d'étendre de plusieurs semaines les contrats des jeunes en service civique qui le demandent, afin de permettre aux structures, en l'absence d'autres alternatives, de disposer de jeunes déjà formés, pour répondre aux besoins immédiats à la sortie du confinement.
2. Reporter, en raison des difficultés d'organisation nées de la crise de Covid-19, l'élargissement à l'ensemble des départements de l'expérimentation du SNU à 2021 et réallouer tout ou partie du budget dédié au service civique.
3. Augmenter les moyens budgétaires du service civique en 2021 afin de pouvoir proposer un plus grand nombre de missions pour redonner confiance aux jeunes décrocheurs du système scolaire ou en difficulté d'insertion professionnelle en raison de la crise de Covid-19.

Une préconisation :

- Augmenter les moyens budgétaires du service civique en 2021 afin de pouvoir proposer un plus grand nombre de missions pour redonner confiance aux jeunes décrocheurs du système scolaire ou en difficulté d'insertion professionnelle en raison de la crise de Covid-19



TÉMOIGNAGE D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE



**Paul Andrieux,
volontaire en service civique au Château de Versailles
au Secteur des Publics spécifiques, à la direction
du développement culturel. (Beauchamp, 95)
20 ans**

Quel est votre parcours d'étude ?

Après une première année en tant qu'étudiant infirmier, je me suis rendu compte que cette voie ne me convenait pas. J'ai suivi un coach en orientation afin de trouver vers quel domaine m'orienter. Ensuite, je suis allé au Bureau Information jeunesse de ma ville et la conseillère m'a parlé du service civique.

J'ai regardé les offres sur le site internet en rapport avec mon choix d'orientation future.

J'ai postulé à plusieurs postes et le Château de Versailles m'a contacté afin de réaliser un entretien, ma candidature a été retenue.

Quelles sont vos missions dans votre volontariat ?

Le but de ce service civique est d'ouvrir le château à des publics éloignés de la culture et de leur proposer des activités adaptées. Il peut s'agir de personnes hospitalisées, en situation de handicap, en décrochage scolaire, en situation de précarité, ... Je rédige des fiches pédagogiques sur des thèmes précis tels que la mode à Versailles ou la famille royale de Louis XIV par exemple.

Ceci se fait dans le cadre du partenariat entre l'AP-HP et le château de Versailles. Je m'occupe également d'assurer le suivi des activités à distance avec des conférenciers comme le montre ce selfie où je suis en train d'installer le matériel informatique pour une de ces activités.

Je me déplace aussi dans les hôpitaux de l'AP-HP pour assister les médiatrices lors des ateliers « hors les murs ».

Nous allons dans des services hospitaliers comme la psychiatrie, la gériatrie ou la pédiatrie pour proposer des ateliers créatifs : atelier dorure, atelier sculpture mais aussi des évocations de la vie de Louis XIV.

Que tirez-vous comme avantage ?

En tant que volontaire en service civique, je découvre un nouveau domaine : la culture. Je réalise des tâches que l'on ne fait pas dans le milieu scolaire, je découvre le monde du travail, le contact avec les collègues. Cela me permet d'avoir une nouvelle expérience.

Comment se sont déroulés vos échanges entre votre organisme et vous-même ? L'organisme d'accueil m'apporte sa confiance, je suis coaché, j'ai des missions à effectuer tout en étant très bien encadré par ma tutrice. Je ne me sens pas seul, je suis bien intégré à l'équipe qui m'a très bien accueilli.

Votre expérience vous est-elle satisfaisante ?

C'est une expérience très satisfaisante car je me sens vraiment utile. On apporte de la féerie et du divertissement à des personnes qui n'ont pas l'occasion de visiter des musées ou autres lieux culturels. On reçoit des mails avec des remerciements pour la joie que l'on apporte à ces personnes. Après ce service civique, je vais m'orienter dans le domaine de la culture et du tourisme.

Cet engagement va me permettre de reprendre mes études avec plus d'assurance, je suis motivé et certain de vouloir travailler dans ce domaine.



TÉMOIGNAGE D'UNE CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE



Mégane DUBOIS,

**Conseillère en Économie Sociale Familiale à
l'Association Intercommunale Familiale de
Beauvais (AFIB, 60)**

26 ans

Quel est votre parcours d'étude ?

Après le brevet des collèges j'ai effectué un BEP en Carrières Sanitaires et Sociales puis j'ai décidé de poursuivre en me dirigeant vers un baccalauréat ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social).

Après l'obtention de mon BAC, ne sachant pas vraiment vers quoi me diriger, j'ai effectué un semestre en fac de droit. A l'époque, pour les étudiants qui souhaitaient se réorienter, il y avait une plateforme nommée « bourse aux places vacantes » qui proposait des passerelles vers des formations qui n'étaient pas complètes.

Comme je ne voulais pas poursuivre ma licence de droit j'ai scruté cette plateforme et je suis tombée sur une offre pour une place en BTS d'Économie Sociale Familiale.

J'ai déposé ma candidature et j'ai été prise ! J'ai donc intégré ma première année de BTS en février et j'ai pu rattraper mon retard et passer en 2ème année. J'ai adoré cette formation. Finalement, en me perdant en fac de droit, j'ai trouvé ma voie !

Après le BTS, afin de renforcer mon parcours, j'ai poursuivi avec un Diplôme d'Etat de Conseillère en Économie Sociale Familiale d'un an.

Comment avez-vous connu l'association ?

J'ai connu l'association par l'intermédiaire d'une ancienne camarade de promo qui quittait son poste et a fait paraître l'annonce sur les réseaux sociaux. J'étais à l'époque à la recherche d'un emploi, j'ai donc déposé ma candidature et ai été embauchée à l'AFIB !

Quelles sont vos activités dans l'association depuis que vous êtes dans l'association ?

Depuis mon entrée à l'association, en novembre 2018, j'ai accompli deux missions principales :

- l'accompagnement socio-professionnel de bénéficiaires du RSA (minima sociaux) que le Conseil départemental de l'Oise m'adresse
 - l'accès aux droits pour des personnes fréquentant notre permanence.
- Les thématiques sont très variées (surendettement, retraite, santé, logement, insertion...).

Que l'association vous apporte-t-elle ?

Le milieu associatif est un milieu de travail privilégié, pour avoir travaillé en entreprise, les relations humaines sont vraiment différentes. Bien qu'il y ait une hiérarchie au sein de l'association, elle ne se ressent pas.

Chacun a sa place et est entendu. De plus, les échanges avec les autres membres de l'association sont très riches. On profite du savoir-faire des autres et vice-versa. C'est comme une grande famille, dans laquelle je me sens utile.



TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE EN SERVICE CIVIQUE



Pauline,

jeune en service civique à l'association
Intercommunale de Beauvais (AFIB, 60)
21 ans

Quel est votre parcours d'étude ?

En juillet 2019, j'ai obtenu mon Bac Pro Commerce.

Comment se sont déroulés vos échanges entre votre organisme et vous-même ?

Ne sachant que faire, je suis devenue bénévole dans l'association AFIB par l'intermédiaire d'un ami en tant qu'animatrice pour enfants. L'activité s'appelle «Mercredi Récré». Par la suite, j'ai demandé aux responsables de l'association d'effectuer un volontariat en service civique; ce qu'ils ont accepté.

Quelles sont vos missions dans votre volontariat ?

J'ai pu découvrir plus globalement le fonctionnement de l'association et de nombreuses activités m'ont été confiées pour être en prise directe avec son environnement à travers l'accueil, la gestion, des tâches administratives et le service communication.

Votre expérience vous est-elle satisfaisante ?

L'association m'a apporté une connaissance dans le domaine du secrétariat et de ses compétences. J'en tire avantage car elle m'a donné plus confiance en moi et je vais reprendre mes études en alternance dans le domaine de la gestion de la PME (Petite Moyenne Entreprises).

FAMILLES DE FRANCE

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

Familles de France est agréé :

- Association nationale d'éducation populaire ;
- Organisation nationale de défense des consommateurs ;
- Organisme de formation ;
- Association d'usagers du système de santé.

Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions :

- Les associations locales proposent des services sur le terrain,
- Les fédérations nationale et départementales animent le réseau et assurent une représentation.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Patrick Chrétien, ancien administrateur, siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Familles de France est implanté dans 69 départements et représente près de 34 649 familles dans 262 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer.

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris

01 44 53 45 90

contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France

